

volume consacré au XVI<sup>e</sup> siècle, sera ce que l'Association créée pour l'édition du manuscrit de Marcel Planiol a souhaité qu'il fût : un monument élevé à l'histoire des institutions de la Bretagne, depuis ses origines jusqu'à son union à la couronne de France.

J. BREJON DE LAVERGNÉE

Léon FLEURIOT, *Les origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1980, 1 vol. in-8°, 353 p., 13 cartes dans le texte (Coll. *Bibliothèque historique*).

Certaines questions historiques ont en elles d'exciter la sagacité des spécialistes. Au nombre de ces problèmes toujours à résoudre, il faut ranger ceux que pose l'Ouest de l'Armorique depuis la fin du Haut-Empire romain jusqu'à l'avènement des Carolingiens. Cette région se vit alors dotée d'un nouveau nom emprunté à l'île de Bretagne, son vis-à-vis de l'autre côté de la Manche. L'un des paradoxes de la question est que nous soyons si mal renseignés sur les transformations concrétisées par ce changement d'appellation. De nombreux travaux ont été déjà consacrés à tel ou tel élément et pourtant, ainsi que M. Fleuriot le souligne d'emblée, deux ouvrages généraux restent pour beaucoup les textes de référence : *L'émigration bretonne en Armorique* de Joseph Loth et les deux premiers tomes de *l'Histoire de Bretagne* d'Arthur de La Borderie. Tous deux viennent récemment d'être réédités, ce qui atteste bien leur importance dans le débat en cours. M. Fleuriot, encore qu'il s'en défende, subit lui-même inconsciemment l'influence de La Borderie. Le temps est venu de faire le point d'un siècle de recherches, à commencer par celles de l'auteur. Son ouvrage se veut une synthèse, quoique son type diffère pleinement de celui si dogmatique de ses illustres devanciers.

Ce volume est le premier d'un triptyque, comme en témoignent les renvois à de futurs développements, à de prochaines démonstrations. Bien que nous n'ayons pas une vue complète des conclusions sur lesquelles débouche l'auteur, ni surtout le détail de certaines argumentations, par exemple celle prouvant l'existence d'une « Grande Cornouaille » s'étendant du Nantais inclus à l'extrémité ouest du pays, il importe de dégager l'ossature de ce premier ouvrage, puis d'insister sur certains points de l'analyse pouvant prêter à critique.

M. Fleuriot précise qu'il a rédigé son manuscrit en 1974-1975, donc cinq années avant sa publication ; toutefois, l'apparat

critique comme la bibliographie montrent que les travaux plus récents ont été dépouillés. Si le texte même n'a pas toujours été modifié, du moins les notes en tiennent compte. Le livre comprend onze chapitres, outre d'importants appendices présentant la documentation utilisée, des tableaux chronologiques synoptiques et des cartes. La très grande hétérogénéité des sources imposait, certes, le recours à différentes approches pour étudier l'immigration, mais cela entraîne une certaine disparité des développements. Par endroits, il nous semble qu'il faille bien connaître l'état des questions pour suivre l'auteur dans son raisonnement, ce qu'un public plus large aura parfois du mal à faire. Par-delà cette diversité, cette technicité et les hypothèses, des certitudes se retrouvent dans ce travail articulé en trois parties, précédées d'une introduction.

Celle-ci est constituée par les chapitres I et II. Le premier insiste sur ce que le lecteur doit connaître de l'Armorique gallo-romaine pour comprendre les changements qui suivirent. Le second montre comment les contingents bretons participèrent à la défense de l'Empire romain aussi bien en Armorique que dans d'autres régions, en particulier celle des Champs Décumates. Cette démarche est particulièrement heureuse, car elle remet en cause la méthode, peut-être confortable, mais sans envergure, qui se limite à l'île de Bretagne et à la péninsule armoricaine pour expliquer l'immigration. Cette dernière analyse procède de l'idée que l'univers breton était clos, alors qu'en réalité le véritable moyen de renouveler cette étude repose sur l'examen de la documentation extérieure. Le grand mérite de l'ouvrage de L. Fleuriot est de montrer que les Bretons s'étaient intégrés à la Romanité pour laquelle ils luttèrent contre les Barbares.

Les chapitres III, IV et V sont centrés autour des questions de linguistique. Désormais, l'opinion selon laquelle le gaulois avait cessé d'être parlé en Gaule est abandonnée. Apparaît, dès lors, une réalité beaucoup plus complexe qui cerne infiniment mieux les divergences idiomatiques. Le substrat gaulois et latin a évolué différemment dans les régions suivant que l'implantation de groupes d'origine insulaire y avait été plus ou moins importante. Ceci s'éclaire par la permanence d'îlots romans dans des zones de parler breton, analyse fructueuse qui mérite d'être systématisée ainsi que cela fut fait pour la région rhénane.

Les chapitres VI, VII et VIII traitent de l'immigration même, principalement à l'aide des sources narratives. Deux théories avaient successivement partagé la faveur des historiens. La plus anciennement reçue liait cette immigration au passage sur le continent de Maxime, commandant des forces romaines dans l'île

de Bretagne. L'armée, qui avait suivi Maxime en 383, comprenait des contingents bretons qui ne seraient jamais revenus dans leur île et qui auraient été à l'origine du premier peuplement breton en Armorique. Cette tradition devait être rejetée, parce qu'était greffé sur elle l'épisode jugé légendaire de Conan Mériadec. Un temps, Joseph Loth et La Borderie firent prévaloir l'analyse qui imputait ces départs à la venue des Angles et des Saxons dans l'île de Bretagne, et les faisait débiter vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle. Presqu'immédiatement après, Ferdinand Lot se tournait vers une autre explication qui, une fois précisée, devait progressivement recevoir des adhésions de poids, comme celle de Nora K. Chadwick. Suivant ces auteurs, le mouvement aurait été déclenché sous l'action de pirates venus d'Irlande dès le III<sup>e</sup> siècle. Il ressort de ceci que, comme bien souvent, la présentation traditionnelle comporte une part de vrai, mais que la légende devait progressivement pénétrer les récits des anciens auteurs qui, dès le haut Moyen Age, cessaient de comprendre les motifs initiaux de l'exode breton. L'analyse de M. Fleuriot est proche de celle de F. Lot et de N.K. Chadwick. Il montre que cette immigration, loin de se limiter à l'Armorique, s'étendit à d'autres régions, en Gaule et en Espagne. Toutefois, il considère qu'il est impossible de savoir quand débuta ce qu'il appelle la première migration où prédominait, selon lui, le caractère militaire; l'épisode de Conan Mériadec refléterait ce courant sans qu'il soit possible d'y dégager le vrai de la légende.

Les chapitres IX, X et XI étudient les rapports des Bretons avec certains des peuples d'origine germanique qui avaient envahi l'Empire, Goths, Francs et Saxons. Ceci le conduit à distinguer de la première migration une seconde qui serait avant tout celle du clergé. Dans ces derniers développements, une large part est faite à l'utilisation de la littérature hagiographique.

Enfin, plus du sixième de l'ouvrage est consacré à l'énumération et à l'évaluation des sources, où il y a beaucoup à puiser, même si certaines des éditions de référence ne sont pas toujours les plus sûres (1) et si les conclusions sur la valeur de tel ou tel

---

(1) L'édition de référence des *Annales Mettenses* n'est plus celle de PERTZ dans la série in-folio des *Monumenta Germaniae historica*, mais celle de Bernhard VON SIMSON, *Annales Mettenses priores*, Hanovre, 1905, 1 vol. in-8° (*Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*); de même, celle des *Annales* jadis attribuées à Eginhard se trouve dans l'édition des *Annales regni Francorum* de Fridiricus KURZE, Hanovre, 1895, 1 vol. in-8° (*Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*); sur les raisons qu'il y a de dénier à Eginhard la paternité du remaniement des *Annales royales*, cf. Louis HALPHEN, *Einhard historien de Charlemagne*, dans *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne*, Paris, 1921, 1 vol. in-8°, pp. 60-67.

texte peuvent prêter à discussion. La bibliographie est abondante et de qualité, mais pourquoi les compilations de Jean Markale y sont-elles mentionnées ? Christian-J. Guyonvarc'h a clairement montré ce qu'il fallait en penser (2).

Cette présentation du livre, parce que schématique, n'a pu insister sur la variété des hypothèses mises en œuvre pour éclairer l'analyse. Bien qu'elles n'emportent pas toujours l'adhésion, elles ont le grand mérite d'engager le lecteur à un nouvel examen des problèmes ; l'exposer ici par le menu entraînerait au-delà d'un compte rendu normal. Aussi paraît-il préférable d'insister sur certains points que nos propres recherches d'histoire institutionnelle nous ont rendus familiers.

La question de l'évolution de la frontière linguistique nous semble intimement liée à celle des limites des *civitates* gallo-romaines. Au temps de sa plus grande extension, la zone des parlers bretons englobait l'ensemble des cités des Osismes, des Curiosolites et des Vénètes. Si cette constatation est admise pour le sud, il n'en va pas exactement de même pour le nord. En 1073, le clergé de Nantes avait toujours conscience de l'antique appartenance de la région de Guérande au pays de Vannes, puisqu'un privilège de Quiriac, évêque de Nantes, en faveur de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, spécifiait que l'église d'Escoublac était en pays breton ; l'annexion de la région par le Nantais était en cours (3). Plus au nord, la frontière politique dut correspondre un temps à la frontière linguistique, comme le suggère l'épisode des *Gesta sanctorum Rotonensium* relatant comment les Bretons Risweten et Trédoc, qui s'étaient cachés sous de la paille dans le domaine de *Iencglina*, furent livrés aux soldats francs de Charles le Chauve par un habitant du lieu qui leur dit : « Si vous cherchez des Bretons, en voici qui se cachent sous la paille ». L'action se passe aux alentours du 22 août 851 ; l'auteur, qui écrivait à Redon d'où il se représentait l'affaire, fait ici allusion à une campagne malheureuse du roi contre Erispoé. Celui-ci avait ordonné à son armée de se porter à la

---

(2) Compte rendu dans *Annales de Bretagne*, t. LXXVIII, 1971, pp. 453-487.

(3) *Chartes nantaises du monastère de Saint-Florent près Saumur, de 1070 environ à 1186*, publiées par Paul MARCHEGAY, Les Roches-Baritaud, 1877, in-8°, pp. 10-12, n° 3. M. Jean-Pierre Brunterc'h a fixé notre attention sur les deux copies qui nous font connaître cet acte, qu'il veuille bien trouver ici l'expression de nos remerciements ; la première copie, au Livre d'argent de Saint-Florent, Archives départementales de Maine-et-Loire, H 3714, fol. 43 v°-44 v°, donne la leçon *in pago Nannetico* ; la seconde, au Livre rouge de Saint-Florent, Archives... de Maine-et-Loire, H 3715, fol. 37 v°-38, donne la leçon *in pago Britannico*.

rencontre de celle de Charles le Chauve de l'autre côté de la Vilaine. *Iencglina* ne saurait donc être le lieu-dit Jangland, entre Pipriac et Bain, que propose M. Fleuriot (page 93), mais Jengland dans l'actuelle commune du Grand-Fougeray (Ille-et-Vilaine, canton de Redon), comme l'avait montré Ferdinand Lot (4). De la même façon, la frontière politique entre la cité des Curiosolites et celle des Riedons correspond à peu près à la frontière linguistique du IX<sup>e</sup> siècle. Son tracé remontait le cours de la Vilaine, puis celui du Meu pour suivre ensuite un ensemble de reliefs en arc de cercle autour du bassin de Rennes et rejoignait enfin, non pas le Biez Jean, suivant l'opinion généralement reçue, mais le Couesnon un peu en aval de Sougéal. Cette dernière précision est déduite d'une donation du 14 février 765 en faveur de l'abbaye de Saint-Sauveur de Prüm qui situe dans le pays de Rennes le domaine de Juilley, aujourd'hui commune de la Manche (arrondissement d'Avranches, canton de Ducey) (5). La façade maritime des Riedons s'étendait donc en bordure de la Manche, de l'embouchure du Couesnon à celle de la Sélune. Ces constatations donnent un singulier relief au passage de la version remaniée des Annales royales carolingiennes, dites improprement Annales d'Eginhard, qui précise à propos d'une expédition de l'armée de Charlemagne en Bretagne au cours de l'année 786 que, comme l'île de Bretagne avait été envahie par les Angles et les Saxons, une grande partie de ses habitants, traversant la mer, occupa les pays des Vénètes et des Curiosolites à l'extrémité de la Gaule (6). Ceci conduit à se demander si, dans un premier temps, l'immigration ne se serait pas limitée à la cité des Osismes pour s'étendre ensuite à celles des Curiosolites et des Vénètes, le nombre des immigrants augmentant.

A juste titre, M. Fleuriot a pensé que les sources diplomatiques pouvaient fournir des données précieuses sur le recul linguistique. En effet, des actes bien datés et suffisamment explicités constituent comme un instantané photographique et permettent de cerner un moment de l'évolution des parlers. Dans certains cas, les interprétations peuvent diverger. Une notice du Cartulaire de

---

(4) Vivien et Larchamp, dans *Romania*, 35<sup>e</sup> année, 1906, pp. 262-264, et pp. 275-277 l'édition du fragment des *Gesta*. H. GUILLOT, *L'action de Charles le Chauve vis-à-vis de la Bretagne, de 843 à 851*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIII, 1975-76, p. 25.

(5) Heinrich BEYER, *Urkundenbuch zur Geschichte der, ... mittelrheinischen Territorien*, t. I, Coblenz, 1860, 1 vol. in-8°, pp. 23-25, n° 19.

(6) *Annales Regni Francorum inde ab A. 741 usque ad A. 893*, éd. F. KURZE, p. 73.

Redon des années 1061-1067, rédigée par un moine de l'abbaye, relate la donation par Roger, fils d'Hardouin, de l'église Saint-Martin, d'une terre mesurée en acres, le tout situé dans une paroisse appelée *Baselgiaca*. M. Fleuriot a supposé qu'il s'agissait de Bazouges-la-Pérouse, au nord de Rennes, et en a déduit que la « langue différente » parlée à Redon devait être le Breton. En réalité, il s'agit là de la paroisse de La Bazoges, aux confins de l'Avranchin et du Mortainais, comme le prouve le consentement donné par le comte de Mortain Robert, le demi-frère de Guillaume le Conquérant, et par l'évêque Jean d'Avranches (7) ; tout naturellement, l'acre, mesure de superficie utilisée en Normandie, a été choisie. M. Fleuriot s'accorde avec M. Quentel pour inférer d'une donation de terre à Trémeheuc, faite en 1053 à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, qu'on parlait encore breton dans la région de Combour. Le rédacteur de la charte situe ainsi le bien : *est autem ipsa terre mansura in archiepiscopatu sancti Samsonis non longe a castello quod vocatur Combourn, prope ecclesiola sancti Martini que lingua Britannica dicitur Tramahou* (8). Il nous semble que la forme *Tramahou* correspond beaucoup mieux à une traduction du nom de saint Matthieu qu'à celle du nom de saint Martin, et nous serions très tenté d'en déduire que la langue bretonne n'était plus très bien comprise dans la région de Combour vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Car on a parlé breton dans le pays, comme le prouve en dialecte l'usage de *yan* pour dire oui, alors que plus à l'est, vers le Couesnon, la frontière, les gens disaient encore récemment *vère*, survivance de l'adverbe latin *vere*.

M. Fleuriot n'a pas esquivé la question des sources de Geoffroy de Monmouth, bien que la recherche de relais entre l'*Historia Brittonum*, Nennius et l'*Historia regum Britanniae* soit fort décevante. La publication par deux de ses élèves de la fin de la *Vita sancti Goznovei*, dont La Borderie n'avait édité que le début (9), a relancé le débat que posait la date de ce texte : 1019 ou la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ? MM. Sterckx et Leduc,

(7) *Cartulaire de l'abbaye de Redon*, éd. A. DE COURSON, Paris, 1863, 1 vol. in-4° (*Coll. de documents inédits*), pp. 277-278, n° CCCXXVI ; la date proposée est celle de la durée de l'épiscopat de Jean à Avranches.

(8) A la copie faite par dom Lobineau, Bibliothèque Nationale, ms. fr. 22329, pp. 367-368, il faut préférer celle du Livre noir de Saint-Florent qui est presque contemporaine de la rédaction de l'acte, Bibliothèque Nationale, nouv. acq. lat. 1930, fol. LXIV v° ; cf. P. QUENTEL, *Toponymie de Tinténiac*, dans *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, année 1973, p. 167.

(9) *L'Historia Britannica avant Geoffroy de Monmouth et la vie inédite de saint Goznou*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IX, 1882, pp. 225-246.

dans la brève introduction qui précède leur édition, sans trancher carrément, laissent assez clairement comprendre qu'ils penchent pour la première de ces alternatives (10), et M. Fleuriot les a suivis. L'une des difficultés du problème est que nous soyons mal informés sur l'histoire de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. La *Gallia Christiana* par exemple, dans sa liste des titulaires du siège, ne répertorie aucun évêque du nom d'Eudes, le dédicataire de la vie. Toutefois, certains passages du texte conduisent à douter du millésime de la formule de dédicace. En effet, le paragraphe six (11) donne une liste de reliques bretonnes dispersées au loin, dont celles de saint Méloir conservées à Meaux dans l'abbaye de Chaage ; or, ce monastère n'a été fondé qu'en 1135 (12). Si maintenant l'on examine le manuscrit qui nous donne le texte, on constate que la date initiale a été corrigée : le copiste avait d'abord écrit : *anno ab incarnatione Domini M<sup>o</sup> nonagesimo*, puis il a rayé ce dernier mot pour le remplacer par *nono decimo* (13). Il est permis d'en déduire que la leçon du manuscrit ainsi recopié devait être confuse. Sachant, d'autre part, qu'un évêque de Saint-Pol-de-Léon, appelé Eudes, a participé aux travaux du troisième concile général du Latran de 1179 (14), une seule conclusion s'impose : la vie de saint Goueznou est postérieure à l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth dont elle s'inspire. Ces déductions forcent également à reprendre l'étude de la *Translatio sancti Matthaei*. Le véritable intérêt de la vie de saint Goueznou est de donner une indication sur l'application de la réforme ecclésiastique dans l'évêché de Saint-Pol-de-Léon. De façon générale, l'accueil indulgent accordé à certains témoignages hagiographiques pourra surprendre. Par exemple, si la première vie de saint Tugdual est d'une pauvreté désolante, en revanche les deux autres prêtent au saint une carrière par trop glorieuse : évêque de Lisieux et même un temps pape !

Enfin, nous ne cacherons pas notre perplexité devant l'une des hypothèses de M. Fleuriot ; il déclare, page 159 : « Les

---

(10) *Les fragments inédits de la vie de saint Goëznou*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXVIII, 1971, pp. 277-278.

(11) *Ibid.*, p. 280.

(12) Charles DEREINE, article *Chaage* du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique* commencé sous la direction de son Eminence le Cardinal A. BAUDRILLART et continué par A. DE MEYER et Et. VAN CAUWENBERGH, t. XII, 1953, col. 259-260.

(13) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 1 F 1003, fol. 48.

(14) MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. XXII, col. 464.

garnisons romaines de l'Armorique occidentale ont laissé le soin de la défense de cette péninsule, exposée, mais importante pour le contrôle des routes de la mer, à des *foederati* bretons». On reconnaît que les immigrants venaient de Bretagne, c'est-à-dire d'une province de l'Empire romain, ce qui leur valait donc d'avoir dans leur très grande majorité la citoyenneté romaine, depuis l'édit de Caracalla de 212. Comment, dès lors, pouvaient-ils être traités comme des barbares fédérés à l'Empire dont le statut était fixé par un *foedus*? Si, comme il est très probable, leur installation en Armorique avait été sanctionnée par le gouvernement impérial, ce fut autrement que par un traité. Nora K. Chadwick et M. Pape, conscients de la difficulté, ont pensé que les nouveaux venus se virent reconnaître une condition proche de celle des *laeti*, assortie de concessions de terre avec obligation de contribuer à la défense du pays (15).

Il est inévitable qu'abordant une longue période sur laquelle les faits incontestables sont rares, les historiens soient souvent obligés de faire appel à des hypothèses. Toutefois, partant de documents précis, contrôlés, en s'appuyant sur les réalités qu'ils sous-tendent, il est possible de faire des choix entre l'explication raisonnable des événements et les séductions de la légende. On peut parfois penser que M. Fleuriot accorde trop de vertu à la cristallisation des événements dans une tradition bien souvent remaniée au cours des ans, mais on doit lui reconnaître d'avoir justement dénoncé ce qu'avaient de fragile certains développements figurant dans des ouvrages qui en imposent encore par la renommée de leurs auteurs et par l'étendue des connaissances dont ils témoignent. Nous avons lu deux fois *Les origines de la Bretagne* et nous avons trouvé le livre particulièrement stimulant pour la recherche.

Hubert GUILLOTTEL

---

(15) *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978, 1 vol. in-8° (Université de Haute-Bretagne. Institut armoricain de recherches économiques et humaines), p. 227.